

tend à faire de cet ancien régime de l'élection un cul de sac. Car il y a toujours des mots, des objets, des institutions avec lesquels on compose et contre lesquels on se situe. C'est peut-être ce qui manque à ce beau livre pour assumer pleinement son pari : refuser l'évolutionnisme et l'anachronisme tout en restant constamment à l'affût d'un comparatisme heuristique.

Michel Offerlé

Centre Maurice Halbwachs (CMH), UMR 8097 CNRS, EHESS et ENS, 48, boulevard Jourdan,
75014 Paris, France

Adresse e-mail : michel.offerle@ens.fr

Disponible sur Internet le 10 août 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.06.014>

La fragilité des liens marchands. Sociologie de la sous-traitance internationale, A. Surubaru. Éditions Petra, Paris (2014). 226 pp.

À travers une sociologie de l'engagement marchand dans le contexte roumain des années 2000, l'ouvrage permet de comprendre le développement de la sous-traitance internationale dans une économie en transition. Dans le cadre de la globalisation, les multinationales ont délocalisé une partie du processus de production dans les pays à bas salaires. Alina Surubaru nous propose une enquête sociologique et sociohistorique fondée sur des entretiens réalisés auprès d'entrepreneurs du secteur de l'habillement en Roumanie. Ce livre met l'accent sur la manière dont les producteurs roumains du textile ont développé leur clientèle. L'hypothèse est que la transition vers une société marchande, capitaliste, s'est faite dans ce secteur grâce aux agents chargés de la commercialisation des produits et aux responsables des achats.

Du point de vue méthodologique, l'auteur présente dans une première section sa démarche d'enquête et décline au fil de son exposé des données d'une grande richesse, mobilisant à la fois du matériau direct et des archives. Les chapitres suivants exposent le contexte de planification de l'industrie roumaine et son évolution vers la culture du contrat économique, notamment au travers du régime *Lohn*. Ce dernier permet d'exonérer de droits de douane les biens importés ou exportés de et vers l'Union européenne ou des pays membres de l'ALECE (Accord de libre échange centre-européen), pour autant qu'il s'agisse de matières premières ou de produits finis. Ce régime spécifique implique également que seule l'activité d'assemblage soit réalisée en Roumanie.

Cette analyse montre bien comment les industriels ont modifié leurs modes de fonctionnement, entre les années 1970 et 1980, en développant un modèle fondé sur deux outils principaux : l'introduction du contrat et l'engagement dans la spécialisation en lien avec les demandes des clients et du marché. Le secteur de l'habillement est devenu alors un des secteurs les plus emblématiques de la transition économique.

Cette évolution a été accompagnée par des réorganisations massives du travail et a été portée par les acteurs de l'entreprise qui étaient en contact avec les clients. Ils se sont notamment positionnés sur le marché de la sous-traitance des donneurs d'ordres « d'Europe de l'Ouest » et ont profité de la libéralisation du commerce extérieur à partir de 1989. Le modèle de la sous-traitance est, en général, le modèle le plus propice à l'entrée dans une économie de marché. Pour y parvenir, le secteur de l'habillement roumain a dû passer sous les fourches caudines des multinationales, qui lui ont imposé un modèle de développement, d'organisation, de technicité et même de *design*.

Face à cette révolution par le marché, certains entrepreneurs ont à la fois développé une activité de sous-traitance pour des multinationales de marques étrangères et créé une activité

propre, des marques autonomes, mobilisant ou non les avantages de la sous-traitance. Les plus habiles ont utilisé les technologies et l’outillage imposés par les grandes marques étrangères pour produire pour le marché national. Les entreprises qui ont réussi ont maintenu une double activité.

C’est par le biais de ce processus de développement à deux vitesses — appauvrissement d’un côté (maintien dans le secteur de l’assemblage simple) et enrichissement de l’autre (détournement du régime *Lohn* pour développer des marques et des *process* pour le marché national) —, que la Roumanie a attiré des investisseurs étrangers, européens (plus particulièrement basés en Angleterre, en Espagne, en France et en Italie). L’appauvrissement a permis le maintien d’une main-d’œuvre bon marché et l’enrichissement, le développement d’une sous-traitance efficace. Les investisseurs étrangers ont tout d’abord délocalisé la partie de leurs activités la plus coûteuse en main-d’œuvre et, dans les années 2000, ils se sont installés sur place. C’est essentiellement au travers du système *Lohn* que les entreprises étrangères du secteur textile se sont ensuite installées en Roumanie, bénéficiant à la fois d’aides européennes, de défiscalisation, et d’une production sous douane, en important quasiment la totalité des matières premières. La Roumanie est devenue en 1990 la zone franche d’exportation industrielle de l’Europe de l’Ouest en matière textile. Dix ans plus tard, il apparaît que cette situation a peu bénéficié au développement local, les fournisseurs roumains n’ayant pas toujours été sollicités dans ce processus d’internationalisation. Celle-ci a été rendue possible par la constitution d’une catégorie d’affaires, principalement responsables des achats, qui ont joué un rôle d’intermédiaire entre les industriels roumains et les multinationales en faisant valoir, dans la négociation, les avantages en termes de coût de la main-d’œuvre. Mais l’internationalisation n’a pas permis de consolider le tissu des entreprises locales spécialisées et a appauvri l’industrie locale. En revanche, les responsables des achats ont permis l’entrée de la Roumanie dans la chaîne de la sous-traitance internationale vantant plus les bas coûts et la proximité culturelle que les savoir-faire.

L’ouvrage se conclut sur une crise de la main-d’œuvre et le désengagement des dirigeants. Cette conclusion permet de poser le débat, qui imbrique la question de la délocalisation de la production dans des pays à bas salaires et celle des migrations économiques depuis ces pays hôtes vers les pays de départ. En effet, la délocalisation des activités a un impact, non seulement sur le territoire de départ, créant du chômage supplémentaire, mais aussi dans le pays où les entreprises sont délocalisées. Dans le cadre d’une économie transnationale où on joue sur la complémentarité des territoires en termes de compétences, « la Roumanie habille l’Europe », mais elle contribue à déstabiliser le marché du travail ouvrier de l’industrie textile ailleurs, y compris dans le pays de départ. Et quand l’Europe de l’Ouest installe de nouvelles entreprises en Roumanie, elle force souvent les anciens dirigeants, qui se retrouvent au chômage, à migrer pour recréer leurs activités ou pour développer une activité informelle. Par cette enquête sociologique et sociohistorique remarquable, tant du point de vue de la forme que du fond, l’auteur éclaire sous un angle original la dynamique du processus d’internationalisation d’un secteur emblématique, dans un contexte de transition économique.

Delphine Mercier

Laboratoire d’économie et de sociologie du travail (LEST), UMR 7317 CNRS et Aix-Marseille
Université, 35, avenue Jules Ferry, 13626 Aix en Provence Cedex 01, France

Adresse e-mail : delphine.mercier@univ-amu.fr

Disponible sur Internet le 20 juillet 2016